Nations Unies E/CN.18/AC.1/2003/1

Conseil économique et social

Distr. générale
10 octobre 2003
Français
Original: anglais

Forum des Nations Unies sur les forêts
Groupe d'experts spécial sur les méthodes et mécanismes de suivi, d'évaluation et d'établissement de rapports
Genève, 8-12 décembre 2003

Ordre du jour provisoire et annotations

1. Ouverture de la réunion.
2. Élection du Président.
3. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
4. Tâches du Groupe d'experts.
5. Questions diverses.
6. Adoption du rapport.

Annotations

1. Ouverture de la réunion

Le Coordonnateur et Chef de secrétariat du Forum des Nations Unies sur les forêts ouvrira la réunion.

2. Élection du Président

Dans sa décision 2003/299, par laquelle il a créé le Groupe d'experts spécial sur les méthodes et mécanismes de suivi, d'évaluation et d'établissement de rapports, le Conseil économique et social a décidé que le Président du Groupe d'experts devrait être élu parmi les experts.

3. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

Afin de faciliter les travaux du Groupe d'experts, il est prévu d'examiner l'ordre du jour provisoire et le projet d'organisation des travaux de la réunion.

03-55368 (F) 201003 051103

Le Groupe d'experts souhaitera peut-être examiner et adopter l'ordre du jour et l'organisation des travaux. Il souhaitera peut-être également élire un rapporteur et créer un groupe de rédaction ou aider le Président à établir un projet de rapport du Groupe d'experts.

4. Tâches du Groupe d'experts

a) Évaluer les critères actuels d'établissement des rapports ainsi que les procédures de suivi et d'évaluation dans le cadre des conventions, mécanismes, instruments et organismes internationaux relatifs aux forêts

b) Définir à l'intention du Forum les modalités de suivi et d'évaluation des progrès

Le Groupe d'experts souhaitera peut-être proposer des moyens de suivre et d'évaluer les progrès sur la base de l'élaboration, par les pays, les organisations membres du Partenariat sur les forêts et d'autres organismes et mécanismes internationaux et régionaux, de rapports facultatifs sur la mise en oeuvre des propositions d'action du Groupe intergouvernemental/Forum intergouvernemental sur les forêts; des travaux en cours aux niveaux national, régional et international sur la définition de critères et d'indicateurs liés à la gestion écologiquement rationnelle des forêts; et des données et informations disponibles et des systèmes et structures d'établissement de rapports existants;

c) Proposer au Forum un schéma d'établissement de rapports facultatifs

d) Recommander divers moyens de définir, sur la base des rapports présentés aux sessions du Forum, les tendances qui se dégagent et d'en tirer les enseignements

e) Formuler des recommandations sur le renforcement des capacités des pays

Lors de l'examen du point 4 e), le Groupe d'experts souhaitera peut-être étudier comment accroître les ressources nécessaires pour assurer le suivi, l'évaluation et l'établissement de rapports, compte tenu des besoins particuliers des pays en développement.

Documentation

Note du Secrétariat sur les formules et mécanismes de suivi, d'évaluation et d'établissement de rapports (E/CN.18/AC.1/2003/-)

5. Questions diverses

Le Groupe d'experts souhaitera peut-être examiner d'autres questions connexes.

6. Adoption du rapport

Dans sa décision 2003/299, le Conseil économique et social a décidé que les propositions et recommandations du Groupe d'experts devaient être approuvées par consensus et que, s'il n'y avait pas de consensus, le rapport du Groupe d'experts devrait dûment rendre compte de la diversité des vues exprimées.

Dans la même décision, le Conseil a également décidé que le Groupe d'experts devrait établir son rapport en tenant compte des vues de l'ensemble des participants et des contributions reçues, et le présenter au Forum, à sa quatrième session. Le rapport devrait préciser les principaux résultats obtenus à l'issue des travaux du Groupe d'experts, notamment les propositions et recommandations devant être examinées ultérieurement par le Forum.